

Clarebout Groep  
Monsieur CLAREBOUT  
Directeur Général  
Monsieur MASSELUS  
CFO  
Heirweg 26  
8950 NIEUWKERKE - HEUVELLAND

V/réf. :

N/réf. (à rappeler) : IE-FM/GF/ka/2018 <sup>MM</sup> 5030

Votre correspondant : G.FINET

Tél. : 065/37 57.08

Fax : 065/37 57 47

Mons, le 20 septembre 2018

**Objet : Zone d'activité économique de Frameries-Crchet – CL WARNETON - Droit de préférence - Renouvellement**

Cher Monsieur CLAREBOUT,  
Cher Monsieur MASSELUS,

J'ai le plaisir de vous informer que le Conseil d'Administration de l'Intercommunale, réuni en séance le 19 septembre 2018 a marqué accord sur votre demande de renouvellement de droit de préférence. Vous trouverez en annexe à la présente l'extrait du registre aux délibérations relatif à cette décision. Je vous convie à bien en prendre connaissance dans la mesure où cette décision est assortie d'informations et fixe les conditions d'utilisation du bien.

Vous trouverez également en annexe à la présente un exemplaire du croquis du terrain concerné par le droit de préférence.

Je vous rappelle que vous avez reçu préalablement à la présente et approuvé le règlement de droit de préférence qui règle les procédures d'octroi et de levée de ce droit.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur CLAREBOUT, Cher Monsieur MASSELUS, à l'assurance de ma considération distinguée

Caroline DECAMPS,  
Directrice Générale.